

L'ÉTOILE DU NORD

D'un éclat vif et doux
Mais ses bienfaits publics



Mon œil la voit briller
Qui les peut calculer ?

Journal Hebdomadaire, — Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.
Rédigé par un Comité de Collaborateurs. ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur

2e Année. No 46

JOLIETTE, 1 MAI 1886

50 Cts. Par Année

L'exposition coloniale

Les dessins en cours d'exécution pour l'Exposition de Londres, exécutés par les ingénieurs dessinateurs du gouvernement sous la direction de M Parent, ingénieur en chef, sont pour la Province de Québec :

Un plan topographique d'une partie de l'île de Montréal. Ce plan a 9 pieds et demi de long, sur 5 pieds et demi de large.

Il est borné à l'est par Maisonneuve, au sud par les limites de Longueuil et de St-Lambert, à l'ouest par Lachine et au nord par le village du Mile-End, etc.

Les coupes longitudinales de l'écluse No 2 du canal de Lachine.

Plan et élévation d'un pont tournant.

Perspective géométrique du déversoir situé en amont de l'écluse No 2,

Plan et élévation d'une porte d'écluse nouveau système.

Plan d'une porte-digue de sureté.

Perspectives du seuil et des enclaves des portes d'écluse, avec détails du plancher et des fondations.

Plan et coupe de l'aqueduc de la rivière St-Pierre, à siphon renversé passant sous le canal.

Quatre profils pris à différents endroits du nouveau canal.

■ CORRESPONDANCE.

NOTE DE LA REDACTION. — En publiant la correspondance ci-dessous nous désirons en laisser toute la responsabilité à l'auteur dont le nom nous est bien connu

et dont la respectabilité ne fait doute pour personne.

Monsieur le Rédacteur de

L'Etoile du Nord.

Je compte sur votre esprit de justice et d'impartialité en vous priant d'insérer dans vos colonnes les quelques remarques suivantes en rapport avec les sociétés de Joliette.

Messieurs les Membres des Sociétés de Bienfaisance et de St-Joseph.

En jetant les bases d'une nouvelle association au sein de la population ouvrière, nous ne voulons pas vous nuire. Loin de nous cette pensée : nous aimons les sociétés et en particulier les vôtres. Le plus grand nombre des ouvriers de Joliette et des environs voudraient appartenir à vos associations, mais vu l'état de pauvreté où nous nous trouvons, le montant de la contribution se trouve trop élevé pour nos faibles ressources. Nous considérons que vos sociétés ont fait beaucoup de bien ; nous en apprécions tous les bienfaits et nous faisons des vœux pour qu'elles se maintiennent au milieu de notre population.

Vous, Messieurs les membres des associations de Bienfaisance et de St-Joseph, vous savez très bien que vous formez la classe la plus aisée de Joliette ; eh bien ! je vous demanderai si, au nom de la justice, vous ne permettez pas à la classe pauvre de former une société à l'instar des vôtres, mais dont les taux soient plus en rapport avec les moyens des ouvriers, des journaliers et des gens réellement pauvres.

Quelque dépourvus de moyens que nous soyons, nous n'hésitons pas à fonder notre société ; nous espérons que cette société n'en sera pas moins prospère ; sa pauvreté sera sa richesse ; son indigence excitera davantage la charité des riches. C'est dans ces sociétés composées de braves ouvriers que des âmes charitables et favorisées de la fortune, aiment souvent à perpétuer leurs bonnes œuvres en faisant des dons dignes de leur esprit chrétien et de leur grande générosité. Je pourrais en citer des exemples dont j'ai été témoin moi-même, notamment à Québec.

Nous avons pris pour patron St-Roch ; son manteau est très ample et pourra sans doute nous garantir contre les accusations infâmes qu'on a lancées contre

nous. On a répété que nous voulions former une société d'ivrognes. Je proteste contre cette accusation avec toute l'énergie, avec toute l'indignation dont je suis capable ; car si nous ne pouvions trouver dans Joliette et ses environs assez de membres pour former une société honnête, je serai le premier à abandonner le projet et à entraver toutes démarches faites dans le but de former une société indigne de vos sociétés que nous considérons comme nos sœurs aînées.

Pourquoi vos sociétés ne souhaiteraient-elles pas la bienvenue à leur jeune sœur cadette et ne lui donneraient-elles pas le baiser de paix, au lieu de l'accueillir non seulement avec fraude, mais de s'efforcer de la tuer avant même sa naissance.

Je prie les membres de la société de Bienfaisance et de St-Joseph de prendre ces remarques en considération et de croire que ces mots pour être simples n'en sont pas moins dictés par un cœur ami de la justice et de la vérité.

LS. ST AMANT.

Joliette, 21 avril 1886.

Le port à Montréal.

Chaque matin le port a un aspect plus animé que la veille. Le "Québec" est parti pour Québec lundi soir à son heure réglementaire ; mardi matin dès sept heures le Montréal l'avait remplacé à leur quart commun. Le Chambly est arrivé à son poste lundi soir.

Le Trois-Rivières et le Terrebonne sont parti pour leur voyage ordinaire. On voit maintenant un grand nombre de berges et de goélettes. Les remorqueurs font entendre leurs bruyants et vivants "pouf pouf."

M. Soupras, le gouverneur de l'île Sainte-Hélène nous dit que d'importantes améliorations doivent être faites cette année, pour rendre l'île aussi attrayante que possible.

Le "Chambly" et le "Trois-Rivières" sont partis également mardi pour leur voyage régulier.

Une bonne machine à coudre "Singer" garantie sous tous rapports, est en vente chez M. Albert Gervais, à des conditions faciles.

Le Parlement Provincial.

Le Parlement Provincial est en pleine session et dans le plus fort de sa besogne.

Ainsi que l'indiquent les procès verbaux officiels, nos députés se taillent de l'ouvrage tant et plus. D'après toutes les prévisions la législation publique sera considérable cette année. Il y a déjà sur la table du greffier de l'Assemblée Législative un grand nombre de bills pour amender ou abroger certains articles du Code Civil, du Code de procédure et du Code municipal. C'est désolant de voir comme on en veut généralement à ces trois Codes de lois. Tous les ans on les soumet à des amendements et à des modifications de tous genres.

Disons d'abord que neuf fois sur dix, les amendements proposés n'ont pas leur raison d'être, soit parce qu'ils n'offrent aucune amélioration, soit parce qu'ils sont inutiles, soit enfin parce qu'ils sont absurdes ou incompatibles avec nos autres lois.

Il suffit de parcourir les statuts de de Québec passés durant le cours de ces dernières années pour nous convaincre que malheureusement ce ne sont pas toujours la sagesse et la science qui ont présidé à la confection de nos lois sur ce sujet.

D'où vient cela ? comment se fait-il que nos statuts contiennent tant de lois stupides ou insignifiantes ?

La raison en est d'après nous, qu'il n'y a pas un député, si encrouté qu'il soit, qui ne s'imagine avoir reçu mission de légiférer. A tout prix il faut faire des lois ; il faut voir figurer son nom au bas d'un bill public, question de vanité !

Mais de grâce :

"Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent."

M. Gagnon le député pour Kamouraska doit être mentionné au premier rang parmi ceux qui brûlent du désir de passer pour législateurs. Tous les ans il nous arrive avec toute une cargaison de bills indigestes que de guerre lasse la chambre finit assez souvent par adopter. Que n'a-t-il pas fait décréter sur l'enregistrement par exemple ? M. Stephens le député de Montréal a la même manie que son coréligionnaire politique M. Gagnon.

Il y a aussi entr'autres, l'honorable M. Marchand le député de St. Jean, l'homme aux affreux calembourgs. Celui-là s'est incrusté dans la tête l'idée de faire abolir la continuation de communauté de notre droit civil pour y substituer le système d'usufruit légal qui existe en France. Pour la troisième fois M. Marchand vient dans la présente session affliger la chambre de son bill. Nous avons entendu le député de St. Jean quand pour la première fois en 1884 il proposa l'abolition de la continuation de Communauté. Il n'a pas pu donner une raison valable à l'appui de son bill. Les motifs plausibles semblaient même lui faire complètement défaut.

Jusques à quand aurons-nous à souffrir de ce système qui consiste à bouleverser nos lois de fond en comble à propos de tout et à propos de rien ? N'y aurait-il pas un moyen quelconque de mettre nos lois à l'abri de ces attaques nuisibles et dangereuses ? Le Barreau ne

pourrait-il pas être consulté par exemple sur l'opportunité des mesures que l'on se propose d'introduire dans notre législation ? La question mérite considération.

Une chose encore qui fait peine à voir c'est la rédaction de nos statuts en général. Dans la plupart des cas l'on hésiterait à croire que nos lois statutaires sont préparées par le plus haut corps délibérant du pays. Elles sont diffuses, équivoques et souvent incompréhensibles. Elles sont ordinairement d'un vrai style d'algonquin. Par exemple, j'ouvre au hasard le statut de 1885 à la page 58, au deuxième alinéa j'y lis ce qui suit : " Pourvu que, lorsqu'il n'est pas employé plus de vingt personnes dans un établissement compris dans la définition ci-dessus d'une manufacture, et que lorsque des enfants, des jeunes filles ou des femmes sont employés à domicile, c'est-à-dire dans une maison, une chambre ou un local privé où les seules personnes employées sont les membres de la famille qui y réside, les dispositions du présent acte soient inapplicables. "

Peut-on exprimer plus bêtement une idée ? Car je suppose que l'auteur avait une idée en faisant ce galimatias là, bien que cette idée soit à peu près insaisissable.

Eh bien, c'est en bâtissant des chefs-d'œuvre de ce calibre-là que nos honorables députés gagnent leurs \$600 d'indemnité tout en se sacrifiant pour leur pays.

Il est fort douteux que le peuple intelligent de la Province de Québec consente jamais à se grever de la taxe directe uniquement pour avoir le bénéfice des lois bâtarde de nos statuts.

Allons, messieurs les députés, voyez donc à bien faire votre besogne au lieu de vous épuiser inutilement dans des luttes étrangères à ce pour quoi vous avez été élus ! Soyez donc nos vrais mandataires ! Travaillez donc un peu pour le pays au lieu de vous morfondre pour vos partis ; et vous verrez si nous serons reconnaissants !

CORRESPONDANCE.

M. le Rédacteur.

Je viens de voir dans votre journal, " l'Etoile du Nord," une explication concernant la fête de Pâques. L'Eglise, dites-vous, dans son concile de Nicée tenu en l'année 325, a fixé la fête de Pâques au premier dimanche qui suit la pleine lune qui tombe, le ou après le 31 de mars, c'est bien ; mais il ne faut pas oublier que ce style qu'on appelle "Vieux Style" ou Calendrier Julien, a été corrigé en 1582 par le Pape Grégoire XIII, qui par son calendrier qu'on nomme " Calendrier Grégorien" ou le nouveau Style, en fixant la fête de Pâques au premier dimanche après la pleine lune qui suit l'équinoxe du printemps ou qui arrive ce jour-là, en observant 10 que l'équinoxe est toujours censé avoir lieu le 21 de mars, 20 que la pleine lune est censée toujours arriver le 14 de la nouvelle lune in-

clusivement. D'où il suit que Pâques ne peut jamais avoir lieu plus tôt que le 22 mars ni plus tard que le 25 avril.

Or, cette année la pleine lune qui a suivi l'équinoxe nous est arrivée le 18 avril, justement le 14 de la nouvelle lune, qui a eu lieu le 4 avril, et le premier dimanche après la pleine lune qui a suivi l'équinoxe, c'est-à-dire le 21 de mars, s'est trouvé le 25 avril. et la fête de Pâques ne pouvait pas se trouver un autre dimanche que celui-là.

On dit souvent : Pâques arrive toujours dans le décours de la lune de Mars. " Je ne suis pas prêt à admettre cette thèse, c'est bien vrai que la fête de Pâques a toujours lieu dans le décours de la lune, mais pas plus la lune de mars que la lune d'avril si toutefois les lunes ont un nom particulier, dans ce cas, cette année nous devrions dire que Pâques a eu lieu dans le décours de la lune d'avril, car la pleine lune après laquelle Pâques a eu lieu était renouvelée le 4 avril, assurément on ne peut pas l'appeler autrement que lune d'avril, autrement ce serait faire durer les lunes trop longtemps surtout quand nous en avons treize dans douze mois comme cette année

B. V.

NOTE DE LA REDACTION.—Notre correspondant lira dans une autre colonne que les mots " 31 mars " qui se trouvent dans l'article en question, sont une faute d'impression et qu'ils doivent être remplacés par les mots " 21 mars." Quant aux appellations de lune de Mars et lune d'Avril, ce sont là des distinctions, comme nous l'avons dit, qui ne sont nullement consacrées par la science et qui n'ont cours que dans le langage vulgaire. Nous avons cru avoir trouvé une explication plausible donnant droit au dicton populaire qui veut que la lune pascalle soit appelée lune de Mars ; encore une fois nous n'y voyons aucune objection ; vu que l'anomalie apparente qui en résulte quelquefois, ne tarde pas à être corrigée par la rencontre toujours prochaine de deux nouvelles lunes dans le même mois.

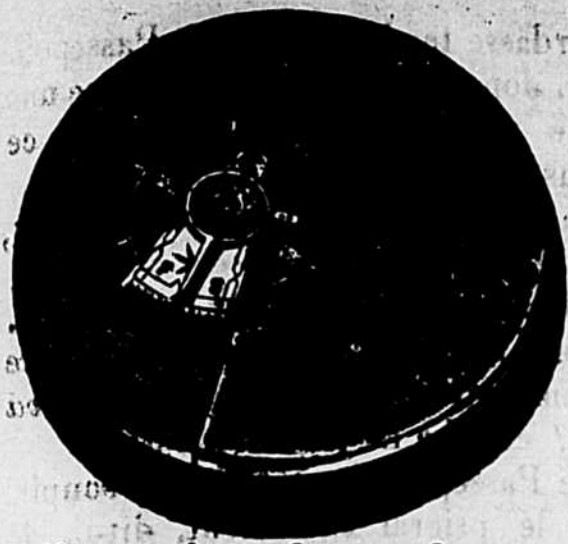
L'Honorable Juge Taschereau.

Notre nouveau juge l'honorable M. Taschereau était en cette ville mardi dernier pour affaires judiciaires en chambre. Il a définitivement remplacé l'honorable juge Cimon, lequel doit sous peu laisser Joliette pour Fraserville.

L'Honorable juge Taschereau est un magistrat éminent qui s'est déjà distingué à plus d'un titre sur le banc. Le barreau de Montréal qui a été à même de l'apprécier vante beaucoup son jugement et son urbanité.

Nous lui souhaitons bienvenue au milieu de nous.

Nous avons appris avec plaisir qu'il résiderait à Joliette dès cet été, car ainsi que nous l'avons déjà dit, nous tenons énormément à avoir un juge résidant dans le district.



ETABLI EN 1861.

Antime A. Laporte,
Horloger, Bijoutier et Opticien,
Place du Marché, Joliette, P. Q.

Spécialités de Montres, Horloges,
Bijouteries, Jongs de mariage, Lunettes en tous genres et de
tous les prix. Aussi un assortiment de Marchandises plaquées
en argent pour cadeaux de nocés.
Réparation de Montres et Bijoux à prix modérés.

**Chemin de fer
Le Vermont Central**



Lorsque vous voudrez acheter des tickets pour aller aux Etats-Unis, adressez-vous à Albert Gervais, libraire, relieur et imprimeur, Joliette. Il est agent du Central Vermont qui est la plus belle ligne de chemin de fer, et la plus avantageuse.

Camille Labrèche,
Marchand de
Marchandises Sèches,
Françaises,
Anglaises et
Américaines,
EN GROS ET EN DETAIL,
BLOC FISK,
PLACE DU MARCHÉ,
JOLIETTE.

Allez faire vos achats à ce grand magasin, c'est lui qui tient le plus grand assortiment de marchandises de Joliette,

Ses Prix sont Très Modérés,

Et plusieurs commis sont attachés à cette maison, et vous serez servis avec promptitude et politesse.

Ne manquez pas l'occasion d'aller lui faire une visite et vous serez satisfaits.

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU. — On ne saurait trop recommander à nos lecteurs de se procurer pour les longues veillées d'hiver, le célèbre (abat jour chinois) qui est certainement le moins dispendieux et la plus nouveau. En vente chez Albert Gervais, Joliette. Prix 10 cts.

Ath. Crépeau & Cie

PEINTRES



PEINTRES

JOLIETTE.

**ENTREPRENEURS DE MAISONS ET
D'ENSEIGNES,**

Décorateurs et tapissiers, toujours prêts à exécuter tous les ouvrages qui leur seront confiés: Blanchissages, Dorures et Peintures à Fresques.

SPECIALITE :

Rideaux Transparents exécutés sur commande.

Ils s'acquitteront de tout ce qu'on les chargera de faire, avec un soin à donner pleine et entière satisfaction.

N. B. Toutes commandes venant des autres paroisses, recevront toute l'attention possible. 21, 3,85—6m.

Nous prions nos abonnés de voir sans délai à solder le prix de leur abonnement.

Nouveau papier. — A la demande de M. Albert Gervais, libraire de cette ville. M. J. B. Rolland vient de manufacturer un nouveau papier à note qui est de première qualité et qui a pour nom *Papier Gervais*. M. Gervais sera en état de le vendre à très bas prix.

Récompense. — Une forte somme en or est offerte à qui découvrira une maison de commerce ou les vaiscelles et eris taux, se vendent à aussi bon marché que chez Albert Gervais, Joliette.

L. Z. MAGNAN

MANUFACTURIER DE

BISCUITS DE JOLIETTE

se fait un devoir de remercier ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

M. MAGNAN s'efforcera comme par le passé de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Toujours en mains, un assortiment complet de

BISCUITS DE TOUTES SORTES

qu'il vend aux marchands à des prix défiant toute compétition.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'importe qu'elle quantité de tabac manufacturé de la

MANUFACTURE DE JOLIETTE, ainsi que du tabac en feuille.

Ainsi MM. les Marchands de la campagne pourront s'adresser à lui en toute confiance.

L. Z. MAGNAN,

JOLIETTE, P. Q.

20, 9,84—12m

J. & W. REID,

FABRICANTS DE PAPIER

A LA

Papeterie de Lorette

98, 100, rue St-Paul, Québec

FABRIQUENT LE FEUTRE pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les sapin. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge.

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

J. & W. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries, etc., etc.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux et de fournitures pour la marine, etc., etc.

Ils payent le plus haut prix pour toutes sortes de toiles, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

Argent à Prêter.

Jos. E. Parent,

NOTAIRE, COMMISSAIRE ETC

STÉ-MÉLANIE

TRANSACTION SUR BILLETs, COMPTES ETC.

GRAND ROMAN DE CAPE ET D'ÉPÉE

LE BOSSU

On le Petit Parisien Lagardère
Par PAUL FEVAL.

QUATRIÈME PARTIE

Le palais royal.

VI

LA FILLE DU MISSISSIPI.

Les petites allées percées dans les massifs allaient en tournant selon la mode anglaise qui commençait à s'introduire. La foule suivait les grandes avenues, et laissait ces sentiers à peu près déserts. Auprès de la loge de maître Le Bréant surtout, il y avait un berceau en char mille qui était presque une solitude.

Ce fût là qu'on entraîna la pauvre Aurore,

Chaverny porta la main à son masque. Elle poussa un grand cri, car elle l'avait reconnu pour le jeune homme de Madrid.

Au cri poussé par Aurore, la porte s'ouvrit. Un homme de haute taille, masqué, entièrement caché par un ample domino noir, parut sur le seuil.

Il avait à la main une épée nue.

— Ne vous effrayez pas, charmante demoiselle, dit le petit marquis, ces messieurs et moi, nous sommes unanimement vos soumis admirateurs.

Ce disant, il essaya de passer son bras autour de la taille d'Aurore, qui cria au secours. Elle ne cria qu'une fois, parce qu'Albret, qui s'était glissé derrière elle, lui mit un mouchoir de soie sur la bouche. Mais une fois suffit.

Le domino noir mit l'épée dans la main gauche, de la droite il saisit Chaverny par la nuque et l'envoya tomber à dix pas de là. Albret eut le même sort.

Dix rapières furent tirées. Le domino, reprenant la sienne de la main droite, désarma de deux coups de fouet Giroune et Nocé qui étaient en avant. Oriol, voyant cela, ne fit ni une ni deux. Gagnant tout d'un coup ses éperons, ce gentilhomme nouveau prit la fuite en criant : A l'aide ! Montaubert et Choisy chargèrent : Montaubert tomba à genoux, d'un fendard qu'il eut sur l'oreille. Choisy, moins heureux, eut une balafre en plein visage.

Les gardes-françaises arrivaient cependant au bruit. Nos coureurs d'aventure, tous plus ou moins malmenés, se dispersèrent comme une volée d'étourneaux. Les gardes-françaises ne trouvèrent plus personne sous le berceau, car le domino noir et la jeune fille avaient aussi disparu comme par enchantement.

Ils entendirent seulement le bruit de la porte de maître Le Bréant qui se refermait.

— Tableau ! dit Chaverny en retrouvant Navailles dans la foule, quelle bourrade ! Je veux joindre ce gaillard-là, ne fut-ce que pour lui faire un compliment de son poignet.

Giroune et Nocé arrivaient la tête basse. Choisy était dans un coin avec son mouchoir sanglant sur la joue ; Montaubert cachait son oreille écrasée du mieux qu'il pouvait. Cinq ou six autres avaient aussi des horions plus ou moins apparents à dissimuler. Oriol seul était intact, le pauvre petit ventre !

Ils se regardèrent tous d'un air penaud. L'expédition avait mal réussi, et chacun parmi eux se demandait quel pouvait être ce rude jouteur.

Un maître poignet, il n'y avait pas à dire non.

C'était un étranger. Dans les salles d'armes, personne, y compris les prévôts et les maîtres, n'était de cette merveilleuse force.

Tout à l'heure on avait parlé du duc de Nevers tué à la fleur de l'âge. Voilà un homme dont le souvenir était resté dans toutes les académies, un tireur vite comme la pensée, pied d'acier, œil de lynx !

Mais il était mort, et certes chacun ici pouvait témoigner que le domino noir n'était pas un fantôme.

Il y avait un homme du temps de Nevers, un homme plus fort que Nevers lui-même, un cheval léger du roi qui avait nom Henri de Lagardère.

Mais qu'importait le nom du terrible ferrailleur ? La chose certaine, c'est que nos roués n'avaient pas de chance cette nuit. Le bossu les avait battus avec la langue, le domino noir avec l'épée. Ils avaient deux revanches à prendre.

— Le ballet ! le ballet !

— Son Altesse Royale !... les princesses !... par ici ! par ici !

— M. Law ! par ici ! M. Law, avec milord Stairs, ambassadeur de la reine Anne !

— Ne poussez pas, que Diable !... Place pour tout le monde !

— Maladroit ! insolent ! butor !

Et le reste, le plaisir des cochons : des côtes enfoncées, des pieds broyés, des femmes étouffées !

Il y avait pourtant là deux âmes en peine qui ne prenaient point part à l'allégresse générale. Cocardasse et Passepoil avaient suivi religieusement, pendant dix minutes, mademoiselle Cidalise et son domino rose ; puis le domino rose de mademoiselle Cidalise avait tout à coup disparu, comme si la terre se fût ouverte pour l'engloutir.

C'était derrière le bassin, à l'entrée d'une sorte de tente en feuilles de papier gaufré représentant des feuilles de palmier. Quand Cocardasse et Passepoil y voulurent entrer, deux gardes-françaises leur croisèrent la baïonnette sous le menton.

La tente servait de loge à ces dames du corps de ballet.

— Capédebien ! mes camarades... voulez dire Cocardasse.

— Au large ! lui fut-il répondu.

— Mon brave ami... fit à son tour Passepoil.

— Au large !

Ils se regardèrent d'un air piteux. Pour le coup, leur affaire était bonne : ils avaient laissé envoler l'oiseau confié à leurs soins ; tout était perdu !

Cocardasse tendit la main à Passepoil. — Eh donc ! mon bon, dit-il avec une profonde mélancolie, nous avons fait ce que nous avons pu.

— La chance n'y est pas, voilà tout, riposte le Normand.

— As pas pur ! c'est fini de nous !... Mangeons bien, buvons bien tant que nous sommes ici... et puis, ma foi ! va a Dios ! comme ils disent là-bas.

Frère Passepoil poussa un gros soupir. — Je le prierai seulement, dit-il, de me dépêcher par un bon coup dans la poitrine... Ça doit lui être égal.

— Pourquoi un coup dans la poitrine ? demanda le Gascon.

Passepoil avait les larmes aux yeux ; cela ne l'embellissait point. Cocardasse dut s'avouer qu'à cet instant suprême qu'il n'avait jamais vu d'hommes plus laid que sa caillou.

Voici pourtant ce que répondit Passepoil en baissant modestement ses paupières sans cils :

— Je désire, mon noble ami, mourir d'un coup dans la poitrine parce que ayant été habitué généralement à plaire aux dames, il me repugnerait de penser qu'une ou plusieurs personnes de ce sexe à qui j'ai voué ma vie pussent me voir défiguré après ma mort.

— Pécaïe ! grommela Cocardasse.

Mais il n'eut pas la force de rire.

Ils se mirent tous les deux à tourner autour du bassin. Ils ressemblaient à deux somnambules marchant sans entendre et sans voir.

Le ballet commença.

M. de Gonzague avait été obligé de prendre place sur l'estrade pendant la représentation. Sa conscience lui faisait craindre un changement dans les manières du régent à son égard. Mais l'accueil de son Altesse Royal fut excellente.

Evidemment, on ne l'avait pas encore prévenu.

Avant de monter à l'estrade, Gonzague avait chargé Peyrolle de ne point perdre de vue madame la princesse, et de le faire avertir si quelque un d'inconnu s'approchait d'elle. A cet effet, un message ne lui vint pendant la représentation.

Tout marchait donc au mieux.

Après la représentation, Gonzague rejoignit son factotum sous la tente indienne du rond point de Diane.

Madame la princesse était là seule, assise à l'écart.

Elle attendait.

Au moment où Gonzague allait se retirer pour ne point effaroucher par sa présence le gibier qu'il voulait prendre au piège, la troupe folle de nos roués fit irruption dans la tente en riant aux éclats.

Ils avaient oublié déjà leurs mésaventures et disaient pis que du ballet et de la cantate.

La vue de Gonzague fit tomber tout ce bruit. Chacun prit attitude de courtisan, excepté Chaverny, et vint rendre ses devoirs.

— Enfin on vous trouve, monsieur mes cousins, dit Navailles ; nous étions inquiets.

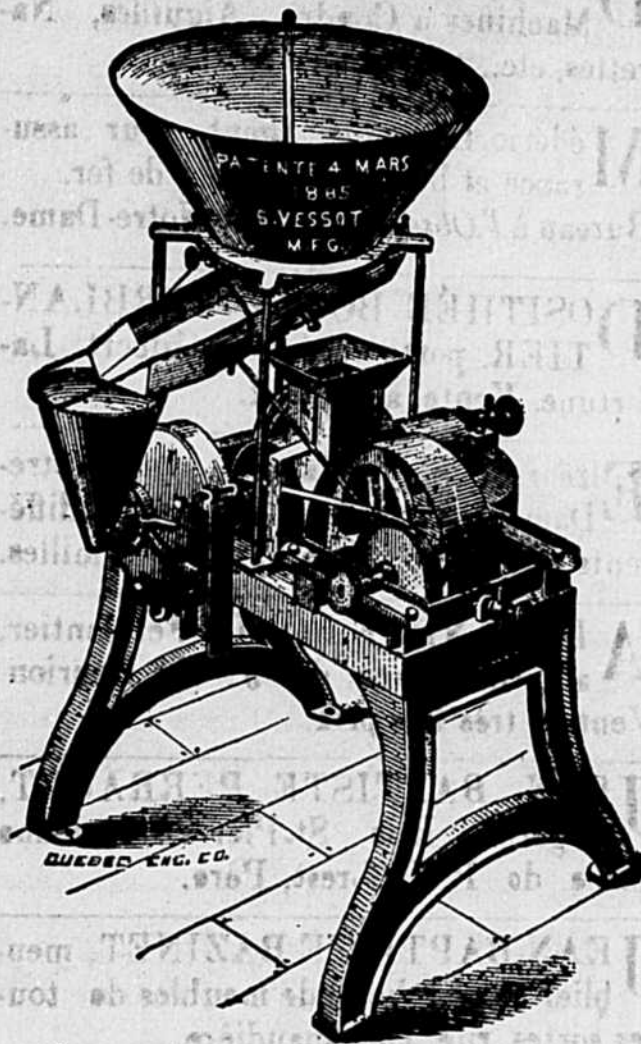
(A continuer.)

Musique à bon marché.

Sur réception de 15 cts en timbres de postes, M. Albert Gervais enverra un magnifique morceau de musique valant de 50 à 75 cts, ou 2 morceaux pour 25 cts. Ceux qui voudront s'en procurer, voudront bien spécifier à M. Gervais le numéro et nom des morceaux ci-après énumérés.

- | | |
|--|-----------|
| 1. Silvery Echoes | Blake. |
| 2. Signed March | Kleber. |
| 3. Rainbow Schottische | " |
| 4. Sweet Kiss Polka | Kinkel. |
| 5. Mountam Belle Schottische | " |
| 6. Flories Waltz | " |
| 7. Dewdrop Waltz | " |
| 8. Snowop Polka | Blake. |
| 9. Little Blue Eyes Waltz | " |
| 10. Dancing Fairy Redowa | " |
| 11. Christmas Belle March | Wyman. |
| 12. General Grant's March | Mack. |
| 13. Il Goricolo Galop | De Grav. |
| 14. Fairy Wedding Waltz | Tarner. |
| 15. Ray of Sunshine | Ledec |
| 15a. L'Argentina. Complete | Ketterer. |
| 16. Les Roses Waltz | Metra. |
| 17. Home Sweet Home. | Thilberg. |
| 18. Sweet Violetz Waltz | |
| 19. Wait Clouds Roll By Sweet Violets. | |
| 20. Serenada des Anges | Kinkel. |
| 21. Wayside Chapel | Wilson. |
| 22. Clayton's March | Blake. |
| 23. Robin's Return | Fisher. |
| 24. Whisperings of Love | Kinkel. |
| 25. Irresistible Galop. | |
| 26. Beautiful Star. Easy. | |
| 27. Wiltte We Have Massed You. Easy. | |
| 28. Mocking Bird Duet. | |
| 29. Fairyland Waltz | |
| 30. Nuselany Rhymes. Easy arrangement. | |
| 31. Woodland Echoes | Wyman. |
| 32. Evergree. Waltz | Stoddart. |
| 33. Starlight Waltz | Brainerd. |
| 34. Heavenward March | Vilbre. |
| 35. Midnight Galop. Complete | |
| 51. Dead March in Saul. | |
| 52. Celebrated Bird Waltz. | |
| 53. Campbell's are Coming. Easy. | |
| 54. Caledonians Quadrilles. | |
| 55. Good News from Home. Easy. | |
| 56. Mocking Bird March | Mack. |

**Moulin à Mouture
Avec Aplatisseur
DE VESSOT**



Breveté le 4 Mars 1855.

1er Prix à l'Exposition Provinciale à Montréal 1884. 1er Prix à l'Exposition de Hamilton, Ont. 1885. Diplôme à Sherbrooke, P. Q. 1885.

Ce moulin consiste en une combinaison de meules à concasser et à moudre le grain avec appareil à aplatir l'avoine, etc.

Le moulin Vessot fait de la moture pour les bestiaux, et il peut moudre très fin. C'est sans contredit ce qu'il y a de plus parfait dans l'espèce.

Un moteur (horse power) de deux chevaux permet de moudre de 8 à 12 minots à l'heure et d'aplatir de 12 à 16 minots dans le même espace de temps. A l'aide de la vapeur, d'une force hydraulique ou du vent ou d'une force équivalent à celle de quatre ou six chevaux, on peut moudre de 15 à 25 minots à l'heure.

Plus de 150 de ces machines à moudre sont vendues et en usage dans le Bas et le Haut Canada, et toutes donnent pleine satisfaction.

A la manufacture on peut, en aucun temps, voir fonctionner cette machine. Elle se vend bon marché et à des termes faciles.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Pour commandes ou de plus amples informations et certificats, demandez la circulaire, adressez :

**S. VESSOT & CIE.,
Manufacturiers,
Joliette, P. Q.**

Une bonne machine à coudre "Singer" garantie sous tous rapports, est en vente chez M. Albert Gervais, à des conditions faciles.

Les allumettes Standard.

Le public sera heureux d'apprendre que MM. Fréchette & Cie., fabricants des allumettes Standard No 1, Trois-Rivières, ont entièrement réparé les dégâts causés à leur établissement par le feu. Cette maison a recommencé ses opérations sur une plus grande échelle.

Elle ne s'occupe que de la fabrication des allumettes appelées Standard No 1, vu qu'elles sont plus demandées que toutes autres. La qualité de l'allumette Standard No 1, est supérieure à toute autre sur le marché de la Puissance.

Les marchands qui désireront s'en procurer devront s'adresser à M. Jos. Ed. Savoie commis chez M. E. Bolduc Joliette. M. Savoie est le seul agent autorisé pour la vente de ces allumettes pour le district de Joliette.

Nous engageons nos lecteurs à demander ces allumettes car elle donnent pleine et entière satisfaction à tous ceux qui s'en servent.

Excellente occasion.

Ceux qui enverront en 5 timbres de poste, la modique somme de 10 centins au Bureau de l'Etoile du Nord, recevront par le retour de la maille, un magnifique volume cartonné, contenant la biographie de l'Hon. Barth. Joliette et aussi celle du Grand Vicaire Manseau, contenant les portraits de ces deux hommes. C'est l'histoire de la fondation de Joliette entremêlé d'une foule de petites épisodes intéressantes. C'est le temps plus que jamais de se procurer la vie des illustres fondateurs de notre ville, et surtout à si bon marché.

Bonne nouvelle. — 6000 Pièces de tapisseries viennent d'être reçues chez Albert Gervais, libraire de cette ville, et ont été transportées au magasin de M. Edmond Renaud, Place du Marché, Joliette, magasin qu'occupera Albert Gervais, libraire, le ou avant le 1er mai prochain. Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour annoncer que les personnes qui auront besoin de tapisseries au printemps la paieront très bon marché, vu qu'elle coûte moins cher que d'habitude, il y en a de 3 cts en montant.

CIERGES! CIERGES!

Le public de Joliette apprendra sans doute avec plaisir que Albert Gervais, vient de prendre une agence de la célèbre manufacture de cierge de M. E. Molléur de St-Jean. Avis donc aux personnes qui en auront besoin soit pour sépulture, etc. M. Gervais a un permis spécial de Sa Grandeur Mgr. Fabre, pour la vente de ces cierges.

Bon piano à vendre à bon marché et conditions faciles. S'adresser à J. U. Gervais au palais de Justice Joliette.

Province de Québec.

No 1538. District de Joliette.

COUR SUPERIEURE.

Dame Marie Annie Aurélie Franchère du Village de L'Assomption dans le District de Joliette. épouse d'Oswald Chaput, dûment autorisée aux fins des présentes vs. Demanderesse. Le dit Oswald Chaput, gentilhomme du même lieu, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause. Joliette, 12 avril 1886.

Godin & Faribault, avocats de la Demanderesse.

Maisons recommandées à Joliette.

PIERRE CHEVALIER, Hôtelier, Rue Notre-Dame. Cour spacieuse et service de première classe.

JOSEPH RIVARD, Hôtelier, Rue Notre-Dame, vins et liqueurs de premier choix, et table de première classe.

Maxime Riopelle, Hôtelier, Rue Notre-Dame, vins et liqueurs de premier choix et voitures aux chars à l'arrivée de chaque train.

BRUNO PANNETON, accordeur de Piano, Rue Manseau.

Banque d'Hochelaga, Joliette. Ouvert tous les jours juridiques de 9 hrs a. m. à 4 hrs p. m. J. H. Ostigny, Gérant.

Brasserie de Joliette tenue par **Ulric Dupuis**, India Pale Ale, Lager Beer, Porter. Vente en gros et en détail.

LEVEILLEE & FISETTE, Sellier, en face de l'hôtel Rivard. Ouvrage de première classe et à bas prix.

Théodore Rivard, Sellier, rue Notre-Dame, toujours en mains un grand assortiment de harnais simples et doubles

ILDAIGE MERCIER, Marchand de Marchandises Sèches et de Nouveautés Place Lavaltrie

CAMILLE LABRÈCHE, Marchand de Marchandises Sèches de Gout et d'Étape, Bloc Fisk

Ephrem Bolduc, marchand de marchandises Sèches de gout et de fantaisie, ancienne place de l'Hôtel du Canada.

J. A. Larochelle, marchand de Marchandises Sèches, Spécialités pour les Articles de Modes, Place Lavaltrie.

Edouard Migué, marchand épicier, vins et liqueurs en gros et en détail. Farines et Provisions toujours en mains.

FRS. RIVET, MARCHAND ÉPICIER, VINS ET LIQUEURS, Rue DeLanaudière.

ONÉSIME CHEVALIER, Marchand épicier, Vins et Liqueurs, Rue DeLanaudière.

E. LACHAPPELLE, MARCHAND DE CHAUSSURES de toutes sortes, PLACE LAVALTRIE.

PIERRE ST-JEAN, MARCHAND DE CHAUSSURES, VENTE à BAS PRIX, RUE MANSEAU.

T. MARTINEAU, CORDONNIER ET Marchand de Chaussures, Rue DeLanaudière.

LEONORE MOREAU, TAILLEUR rue NOTRE-DAME.

MARC TRUDEL, TAILLEUR, Place Lavaltrie, audessus du Magasin de M. I. Mercier.

Maisons recommandées à Joliette.

ELIE THÉRIAULT, Ferblantier, Vente aux plus bas prix et à de bonnes conditions Rue DeLanaudière.

DELLE E. ROY, Rue DeLanaudière, Machines à Coudre, Aiguilles, Navettes, etc., toujours en mains.

Médéric Lévesque, agent pour assurance et billets de chemin de fer. Bureau à l'Observateur, rue Notre-Dame.

DOSITHÉE BONIN, FERBLANTIER, porte voisine de Gilbert. La fortune. Vente à bas prix.

Elzéar Malo, ferblantier, rue Notre-Dame, constamment en mains différents articles en usage dans les familles.

ALEXANDRE BONIN, Ferblantier, ancienne place de J. B. Laurion. Vente à très bas prix.

JEAN BAPTISTE PERRAULT, forgeron, Rue St-Pierre, ancienne place de P. Laforest, Père.

JEAN-BAPTISTE BAZINET, meublier et marchand de meubles de toutes sortes, rue DeLanaudière.

W. G. Dumas, Peintre, entrepreneur de maisons et d'enseignes, décorateur, dorures et peintures à fresque, etc.

HOTEL, tenu par Dame Veuve **JOSEPH BOURDON**, rue Notre-Dame. Vins et Liqueurs, et cour spacieuse.

L. Z. MAGNAN, Manufacturier de Biscuits et Sucrieries de toutes sortes, en gros seulement.

CHS LAPORTE, Horloger et Bijoutier, porte voisine de M. Ouimet, confiseur, ou vrages garantis et à très bas prix.

L. A. Martel, Agent de moulin, pour la célèbre machine à coudre New-Williams la plus élégante et la meilleure

AGENCE de la teinturerie à vapeur de J. Gonthier, de Trois Rivières, tenue par A. Gervais, libraire, ouvrage garanti et à bas prix.

ALPHONSE THOMAS, Tailleur de pierre et Sculpteur en Pierre, en Marbre, etc., etc., etc.

AUX NOTAIRES. — MM. les notaires trouveront à la Librairie de M. Albert Gervais des blancs de Testament qu'il vendra à prix réduits.

Nouvel Hôtel à Ste-Julienne.

Monsieur A. Corsin de Ste-Julienne a le plaisir d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'obtenir sa licence d'hôtel et qu'il sera prêt à l'avenir, à procurer au public voyageur, tout le confort désirable. Allez le voir et vous serez satisfaits.

Ste-Julienne. 13 juin, 1885 jno.

LIBRAIRIE DE JOLIETTE,

Albert Gervais,
LIBRAIRE,

**RELIEUR ET
IMPRIMEUR,
ANCIEN BLOC FOUCHER
RUE NOTRE-DAME,
JOLIETTE.**

On trouvera toujours à cette Librairie, un assortiment complet de tous les livres classiques maintenant en usage dans les écoles, et cela au même prix qu'à Montréal, aussi, livres de prières, livres blancs, livres de récompense et d'histoire, cha-pelets, images, chromos, papier de toutes sortes, enveloppes, crayons, encres, plumes, cartes de visite, cartes à jouer, mot-toes, vases pour fleurs, albums, miroirs, cadres, etc.

**TAPISSERIES!
TAPISSERIES!**
Grande Variété, Patterns Nouveaux.

Le tout vendu aux mêmes prix qu'à Montréal.

Les communautés religieuses, les Messieurs du clergé, les Instituteurs et Institutrices et Messieurs les Marchands sont spécialement invités à venir visiter cet Etablissement.

IMPRESSIONS
De Luxe et de Commerce.

MATERIEL NEUF
Caractères nombreux et variés.

Placards de toutes sortes.

Têtes de Comptes, Factums, Livres Blancs, Billets, Cartes d'affaires, cartes de visites, Lettres Funéraires, etc., etc., etc.

Tout ouvrage exécuté avec soin et promptitude.

UNE SPECIALITE
Pour les Ouvrages de Luxe.

IMPRESSIONS
En plusieurs couleurs d'un fini supérieur.

Pâques à Joliette.

La fête de Pâques a été célébrée avec beaucoup de pompe et de solennité, cette année, à Joliette.

L'Eglise avait revêtu ses ornements les plus somptueux et la foule des fidèles se pressait dans l'enceinte sacrée avec un empressement que favorisait une température douce et agréable. Le sermon a été donné par le Rév. Père Jos. Laporte du Collège.

La musique et le chant ne laissaient rien à désirer sous le rapport de l'entrain et de l'harmonie. A l'Offertoire, on chanta l'Oratorio pour Pâques de Lambillotte. Les soli étaient M. D. Dostaler, soprano, M. J. H. Renaud, *Basse*, M. A. Beau-pré, *Tenor* et M. T. Morel, *Tenor grave*.

Aux vêpres, les psaumes et le Magnificat furent chantés en parties harmonisées. Au Salut, on chanta l'O Salutaris de Wiegand, le Regina Cœli de Rosewig et le Tantum ergo de L. Bordèse. Le Rév. P. Charlebois tenait l'orgue et M. H. Beaudoin Maître de Chapelle conduisait le chœur.

FAITS DIVERS.

Le Docteur J. R. Gadoury de St. Norbert dans le comté de Berthier a été, ces jours derniers, la victime d'un malheureux accident qui, à peu de chose près, a failli lui coûter la vie.

Il se trouvait dans un moulin à scie de M. Ph. Dubeau, quand une scie circulaire l'atteignit dans son mouvement de rotation et lui pratiqua dans la partie inférieure du corps une large blessure. Un médecin fut mandé en toute hâte. Après examen, il constata que pour être très douloureux, la blessure n'était pas mortelle. M. Gadoury en aura probablement pour de longs mois avant d'obtenir une guérison complète pour vaquer à tous les devoirs de sa profession.

Un de nos amis de Manchester N. H. nous écrit ce qui suit.

Le nombre de Canadiens qui nous arrive dans la seule ville de Manchester, est quelque chose d'extraordinaire. Jamais nous avons vu l'émigration se propager avec autant d'affluence que ce printemps. C'est malheureux de voir une foule de nos Canadiens qui viennent végéter, dépenser leur argent et retourner ensuite au Canada plus pauvres que lorsqu'ils en sont partis.

La clef du succès pour un jeune homme.

Apprenez bien votre métier.

Ne vous occupez que d'une chose, ne changez pour aucune raison.

Hâtez-vous toujours, mais ne vous précipitez pas.

Mettez de la méthode dans ce que vous faites et dans ce que vous entreprenez.

Faites bien ce qu'il faut faire.

Un aujourd'hui vaut deux demains.

Comptez sur vous-mêmes; ne demandez pas trop de conseils, mais dépendez plutôt de vous-mêmes.

Ne manquez jamais à un rendez vous; soyez ponctuel et à la minute.

Ne soyez jamais paresseux; que vos mains travaillent ou que votre intelligence agisse, excepté pendant le sommeil.

Soyez charitable pour tous; toujours généreux en esprit en acte, aidez les autres dans les sentiers épineux de la vie.

Ne vous empressez pas de devenir riches; rappelez vous que de légers gains assurés apportent assez pour vivre et vous font jouir d'une grande tranquillité d'âme!

Celui qui veut gravir une échelle doit commencer par le premier échelon. Ceux qui sont en haut ont commencé par en bas.

Pensez ce que vous dites; mais ne dites pas toujours tout ce que vous pensez.

Les pensées sont à vous; les paroles ne vous appartiennent plus.

Quand c'est la sagesse qui gouverne, le vent ne saurait vous faire sombrer.

Les lèvres n'ouvrent jamais quand elles gardent la porte.

Une statistique effrayante.

Il résulte de la statistique officielle, close suivant l'usage le 31 décembre, que dans le département de la Seine, en France, 642 suicides et tentatives de suicides ont été commis du 1er janvier, au 31 décembre 1885. L'année précédente avait donné un chiffre de 542, ce qui fait un excédant de 100 pour 1885.

C'est le suicide par arme à feu qui domine. On en compte 225 cas, dont 110 à Paris et 65 pour tout le reste du département. Il y a eu 150 noyades, 88 pendaisons et 142 asphyxies.

Les autres suicidés se sont jetés du haut des monuments et par leur fenêtre (62) se sont fait écraser ou se sont empoisonnés.

Il est à remarquer que le chiffre des morts par asphyxie est inférieur de 75 à celui de 1884, tandis que celui des sui-

Révolte au Pénitencier de St-Vincent de Paul.

Tentative d'évasion.

Coups de feu.

Dimanche la nouvelle se répandait dans notre ville que samedi, la veille au soir, une tentative d'évasion avait été réprimée au Pénitencier de St-Vincent de Paul, au prix de beaucoup de sang et même de la vie de quelques uns. Samedi dernier vers 4,30 p. m. les tailleurs de pierre se jetèrent sur leurs gardiens et les garrottèrent après leur avoir enlevés leurs armes. En un clin d'œil des échelles furent construites et adaptées au mur de la cour. Les gardes commencèrent à faire feu, ce fut le signal d'une révolte générale dans tous les ateliers. Les coups de feu éveillèrent l'attention du Préfet M. G. Laviolette qui se jeta dans la cour sans armes au milieu des fureurs ameutées. Le Préfet tenta de ramener l'ordre parmi les révoltés mais n'y put parvenir, et comme il encourageait les gardes à faire feu sur eux, un nommé Viau chef de la révolte lui proposa, pour sauver sa vie, d'ouvrir ces portes du pénitencier; sur le refus du

préfet, on lui fracassa la mâchoire d'un coup de revolver; en voulant parer le second coup qui lui était adressé, il se fit couper le poignet de la main droite. Sur son refus constant de mettre les prisonniers en liberté, on lui lança une troisième balle dans l'abdomen et on le laissa pour mort. Aujourd'hui son état ne laisse presque plus d'espoir. Un nommé Coriveau en voulant s'évader fut tué raide mort par la balle d'un garde. Ce Coriveau était l'un des associés de Fauteux qui fut tué l'an dernier par le détective Naeglé à Montréal.

Les autres blessés sont les gardes Chartrand, Beauparlant, Mazurette et Goulet; les prisonniers Holden, Norman et Monday.

Comme on le voit, le personnel s'est bravement acquitté de son devoir puisque pas un seul détenu n'a pu s'évader, mais il faut ajouter que ce complot devait se tramer depuis longtemps et que rien n'a jamais transpiré. C'est certainement le coup de main le plus hardi qui ait encore été tenté dans les pénitenciers du Dominion.

Le gouvernement est à faire une enquête pour retrouver la véritable cause de ce malheur et empêcher qu'il ne se renouvelle.

NOTES LOCALES

Personnel. — M. l'abbé Ls. Lévesque, ancien vicaire de Joliette et aujourd'hui de l'évêché de Peterborough Ont, était en cette ville la semaine dernière.

Décédé. — Lundi dernier, avaient lieu à St-Paul de Joliette les funérailles de M. Elzéar Lafortune riche cultivateur de cette paroisse.

Il y avait un grand concours de parents et d'amis. Le service funèbre a été remarquable par le chant si bien exécuté par le chœur sous la direction de M. Adélarde Lafontaine.

Erreur typographique. — Dans notre article: Pâques et la lune de mars qui a paru dans notre dernier numéro, il faut lire "21 mars" au lieu de "31 mars."

Toute la semaine a été employée à installer la nouvelle librairie de Albert Gervais dans le magnifique magasin qu'il vient d'acquérir de M. Edmond Renaud épiciers.

Notre propriétaire M. Gervais nous prie de présenter ses plus sincères remerciements et l'hommage de sa vive reconnaissance pour la générosité avec laquelle Mr. Octavien Rolland de la maison J. B. Rolland & Fils, est venu lui offrir ses services gracieux pour l'aménagement de sa librairie qui peut maintenant rivaliser pour le goût et le coup d'œil avec ce qu'il y a de mieux dans Montréal.

Nous apprenons avec regret la mort de Henriette Dalpé dit Pariseau, épouse de M. O. Chevigny, boulanger de cette ville décédée dimanche dernier à l'âge de 58 ans. Nos condoléances.

ELIXIR RESINEUX PECTORAL**REMEDE PRECIEUX**

Contre la toux, le Rhume, l'Extinction de la Voix,
l'Asthme, Etc.



Préparé exclusivement

PAR

L. ROBITAILLE, PHARMACIEN-CHIMISTE,
JOLIETTE, P. Q.

Depuis une vingtaine d'années le marché a été inondé d'une foule de sirops expectorants, ayant pour base certaine gomme ou résine, préconisée comme étant le remède par excellence pour guérir les maux de poitrine. La gomme de sapin, la gomme d'épinette rouge, la gomme de pin, etc., donnant leurs noms aux préparations expectorantes dont elles étaient la base, sont montées tour à tour à l'assaut de la faveur populaire, chacune de ces préparations réclamant la supériorité sur les autres préparations analogues.

Le fait est que tout sirop, ayant pour base une des gommes mentionnées plus haut, et préparé tel qu'il doit l'être, est d'une efficacité réelle dans le traitement des différentes affections des voies respiratoires; car il est aujourd'hui reconnu que les gommes et les résines exercent un effet des plus salutaires chez les personnes souffrant des maux de poitrine. Les médecins les plus distingués les prescrivent beaucoup dans les maladies de cette nature; et en France où la science médicale a fait des progrès si étonnants, les praticiens célèbres recommandent à leurs patients le séjour dans les forêts où abondent les arbres résineux. L'histoire nous apprend que les premiers colons français, venus en Canada, remarquèrent l'usage que faisaient les Indiens des gommes et résines du pays contre les affections pulmonaires.

Mais il est constaté par l'expérience que chacune de ces gommes et résines, quelle que soit sa valeur, acquiert une efficacité beaucoup plus prononcée, lorsqu'au lieu de l'employer isolément on l'associe à d'autres substances de même nature possédant également à un degré éminent des vertus curatives. Ainsi, telle gomme, qui possède la propriété d'adoucir l'irritation causée par la toux agira peu ou point comme expectorant. Telle résine exerce une action particulière sur les muqueuses bronchiales, telle autre agit plus spécialement sur le larynx. En un mot il est évident que ces substances, qui ont déjà séparément une grande efficacité, doivent produire un effet beaucoup plus sûr, lorsqu'elles réunissent leurs diverses vertus pour combattre les affections de ces deux grands organes, la gorge et les poumons.

Désirant créer une préparation qui réunit les qualités expectorantes, adoucissantes, toniques et sédatives des gommes et résines que nos forêts canadiennes produisent en si grande abondance, nous nous sommes mis à l'œuvre et après de nombreuses recherches et des essais répétés, nous avons, croyons nous, réussi à trouver une préparation parfaite. Nous avons donné à cette préparation le nom "d'Elixir Résineux Pectoral," nom qui indique sa composition et l'usage auquel il est destiné.

"L'Elixir Résineux Pectoral" est en vente depuis plusieurs années et le débit en augmente continuellement, grâce aux merveilleux effets qu'il produit chez ceux qui l'emploient. "L'Elixir" est garanti ne contenir ni opium, ni morphine, substances dangereuses qui entrent dans un grand nombre de sirops expectorants tant vantés de nos jours.

"L'Elixir" est agréable au goût, le prix en est modique

(seulement 25 cts), la bouteille est grande, et la dose est petite (une cuillerée à thé).

Défiez vous des imitations, voyez si l'enveloppe extérieure est bien ornée d'une vignette représentant un sauvage et un cultivateur et au-dessus les mots "Elixir Résineux Pectoral,"

Essayez "l'Elixir" et vous n'emploierez jamais d'autres remèdes contre la toux, car c'est le Remède par excellence.

De nombreux certificats attestent l'efficacité de cette préparation remarquable: le peu d'espace ne nous permet pas de les publier ici. Mais toute personne désireuse d'en prendre connaissance, n'aura qu'à nous envoyer son adresse et elle recevra par le retour de la malle une copie des certificats les plus importants et les noms et l'adresse de nombre de personnes qui ont employé avec succès "l'Elixir Résineux Pectoral."

Citons toutefois quelques-uns de ces témoignages pour donner une idée des autres.

L. ROBITAILLE, Ecr., Pharmacien, Joliette.

JOLIETTE, 10 mars 1884.

CHER MONSIEUR,

Il me fait plaisir de donner mon témoignage en faveur de votre excellente préparation, "l'Elixir Résineux Pectoral." Depuis le 20 décembre dernier, voilà plus de cent vingt bouteilles que nous employons au Collège de Joliette contre la toux et le rhume chez les élèves de cette Institution et nous ne pouvons faire autrement que de dire que votre Elixir nous a donné la plus entière satisfaction.

L. B. DUFORT, C. S. V.

Procureur du Collège Joliette.

MONSIEUR LOUIS ROBITAILLE, Pharmacien-chimiste.

JOLIETTE.

MONSIEUR,

Sous ce pli, vous trouverez le prix de trois bouteilles de votre Elixir résineux pectoral que vous voudrez bien remettre au porteur.

Je profite de l'occasion pour vous féliciter du succès qu'obtient tous les jours cette excellente préparation. Outre l'appréciation flatteuse qu'en a faite mon médecin auprès de ma famille, il me fait plaisir de certifier que l'emploi de votre Elixir résineux pectoral contre les maladies de la gorge et des poumons a obtenu à ma connaissance et dans chaque cas un succès aussi sûr que prompt.

Veillez agréer, Monsieur, etc.,

C. P. CHARLAND,

Joliette, le 20 juin 1885.

Avocat.

A MONSIEUR LOUIS ROBITAILLE, Pharmacien, Joliette, Q.

Je certifie par le présent témoignage que j'ai prescrit "l'Elixir résineux pectoral" contre les maladies de la gorge et des poumons et que j'en suis parfaitement satisfait; je le recommande donc cordialement à messieurs les médecins dans les maladies des organes respiratoires.

Veillez agréer, etc.,

V. J. E. BROUILLET, M.D.V., O.M.

Kamouraska, 10 juin 1885.